



Vendeur injoignable

Par gaiouze

Bonjour,

J'ai commandé un véhicule en décembre chez un carrossier (véhicule spécialisé pour le transport de chevaux).

J'ai versé un acompte qui a été encaissé (j'ai un contrat de vente).

Le véhicule devait être livré mi mars. Après un grand nombre de coup de téléphone resté sans réponses, j'arrive enfin à joindre mon correspondant qui m'annonce un peu de retard pour la livraison.

Depuis maintenant plus de deux semaines, je l'appelle 20 fois par jour, laisse des messages, envoie des mails et ai même fait le déplacement chez lui sans succès. Silence radio total.

Que suis je en droit de faire? Quelle démarche dois je suivre?

D'avance merci.

Par jury34

Bonjour,

Je vous invite à envoyer une mise en demeure au vendeur (courrier LRAR, afin qu'il procède à la délivrance de la chose achetée).

A défaut d'une réponse de sa part, saisissez les juridictions compétentes.

Bien cordialement